

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 18 Décembre 2019

Objet

**Dénomination
salle Monrepos –
salle Joachim
Fernandez**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 11 décembre 2019 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents :

Nathalie LACUEY, Cédric NAFFRICHOUX, Marcelle GRANJEON, Pascal CAVALIERE, Conchita LACUEY, Didier IGLESIAS, Josette DURLIN, Jean-claude GALAN, Martine CHEVAUCHERIE, Liliane REMAUT, Andrée COLLIN, Encarnacion MILLORIT, Jocelyne LAQUIEZE, Nicole BONNAL, Valentine LOUKOMBO SENG, Patrick DANDY, Ali RAIMI, Christophe BAGILET, Alexandre BOURIGAULT, Hervé DROILLARD, Régine HERMENT, Patrick ROBERT, Marie-Laurence FEURTET, Serge HADON, Jean-Hervé LEBARS, Sébastien BUTEL, Vincent BUNEL

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Jean-Michel MEYRE à Martine CHEVAUCHERIE
Vincent LERAUT à Cédric NAFFRICHOUX
Nicolas CALT à Philippe VERBOIS**

Absent excusé :

**Philippe VERBOIS
François LEY**

Mme GRANJEON a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il appartient à ce dernier conformément aux dispositions de l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à la dénomination des équipements publics.

Monsieur le Maire rappelle que Joachim Fernandez s'est engagé pendant de nombreuses années dans le développement du sport floiracais, à travers le club de boxe de Floirac. Monsieur Fernandez a participé à l'accompagnement de plusieurs générations de sportifs

et a largement favorisé le partage et la transmission des valeurs du sport que la Ville de Floirac souhaite véhiculer.

Ainsi la Ville a proposé, en accord avec les sections sportives de dénommer la salle Monrepos comme suit :

-« salle Joachim Fernandez ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu l'avis de la Commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville et Démocratie Participative, réunie en date du 5 décembre 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

DECIDE de dénommer le bâtiment suivant : la salle Monrepos : « salle Joachim Fernandez ».

APPROUVE la dénomination de la salle municipale.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 19 décembre 2019

Nombre de votants :	33
Suffrages exprimés :	30
Pour :	30
Contre :	
Abstention :	



Le Maire,